Recyclage habilitation électrique photovoltaïque BP BR

6BPhotovol

Présentiel - Synchrone

Maintenez les compétences de vos équipes pour intervenir en sécurité sur les équipements et installations photovoltaïques.
Ce recyclage habilitation électrique BP BR photovoltaïque permet aux participants d'actualiser leurs connaissances, de renforcer leurs réflexes de prévention et de revoir les procédures de mise en sécurité liées aux risques spécifiques du courant continu, des chaînes PV, des modules, connecteurs et équipements associés.

Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences des salariés amenés à intervenir sur ou à proximité d'équipements ou d'installations photovoltaïques, dans les limites des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.
Cette formation de recyclage vise à renforcer la prévention des risques électriques spécifiques au photovoltaïque, notamment les risques liés au courant continu, aux modules, aux chaînes PV, aux connecteurs, aux coffrets, aux équipements associés et aux procédures de mise en sécurité.
Elle permet à l'entreprise de s'assurer que ses collaborateurs conservent les bons réflexes de sécurité, utilisent les EPI adaptés, respectent les zones d'environnement électrique et appliquent les consignes nécessaires lors d'opérations sur installations photovoltaïques.
À l'issue du recyclage, l'employeur dispose d'une attestation de fin de formation et d'un avis après formation afin de l'aider dans sa décision de renouvellement de l'habilitation.

Les + métier

Recyclage habilitation électrique BP BR photovoltaïque à Chassieu, près de Lyon : actualisez les compétences en courant continu et mise en sécurité des chaînes PV.

Public Visé

Personnel électricien, technicien de maintenance, installateur, dépanneur, exploitant ou intervenant déjà formé à l'habilitation électrique photovoltaïque et amené à renouveler ou actualiser ses compétences.

Cette formation s'adresse aux salariés concernés par des opérations sur ou à proximité d'équipements ou d'installations photovoltaïques, dans les limites des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.

Elle concerne notamment les personnes amenées à intervenir sur des modules photovoltaïques, chaînes PV, connecteurs, coffrets, dispositifs de coupure, protections, onduleurs ou équipements associés, dans le cadre d'opérations élémentaires, de mise en sécurité, de remplacement, de raccordement, de mesures, d'essais ou de manœuvres réalisées dans les limites de l'habilitation visée.

Pré Requis

Pour suivre cette formation de recyclage, le participant doit :
- avoir déjà suivi une formation initiale à l'habilitation électrique photovoltaïque BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque, ou disposer d'une habilitation électrique en cours ou arrivée à échéance récente ;
- être amené à intervenir sur ou à proximité d'équipements ou d'installations photovoltaïques ;
- disposer de connaissances de base en électricité et connaître les principales grandeurs électriques : tension, intensité, résistance, puissance, courant alternatif et courant continu ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être capable d'identifier les principaux composants d'une installation photovoltaïque : modules, chaînes PV, connecteurs, coffrets, dispositifs de coupure, onduleurs et équipements associés ;
- être apte à participer aux exercices pratiques et mises en situation ;
- disposer des EPI nécessaires aux mises en situation pratiques selon les consignes de l'entreprise ou du site d'accueil ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices pratiques.

L'employeur doit s'assurer de l'adéquation entre les missions confiées au salarié, son niveau de compétence, son aptitude médicale et les symboles d'habilitation visés : BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur les risques électriques liés aux équipements et installations photovoltaïques, notamment les risques liés au courant continu, aux chaînes PV, aux modules, aux connecteurs et aux équipements associés.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6BPhotovol-20260922

Réviser les principes de l'habilitation électrique, les zones d'environnement, les rôles des différents acteurs et les limites des symboles BP et BR champ d'application photovoltaïque.
Appliquer les prescriptions de sécurité lors d'opérations sur ou à proximité d'équipements ou d'installations photovoltaïques.
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées : analyse de la situation, balisage, choix des EPI, équipements de protection collective, mise en sécurité et respect des instructions de l'employeur.
Maintenir ses compétences pour réaliser, dans les limites de l'habilitation visée, des opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque relevant du symbole BP et des interventions BT générales relevant du symbole BR champ d'application photovoltaïque.
Maintenir ses compétences pour réaliser, dans les limites de l'habilitation visée, des opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque relevant du symbole BP et des interventions BT générales relevant du symbole BR champ d'application photovoltaïque.

Parcours pédagogique

Accueil et positionnement des participants
- Présentation du formateur, des participants et des objectifs du recyclage.
- Recueil des expériences, difficultés rencontrées et situations professionnelles des participants.
- Rappel des symboles d'habilitation visés : BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel des consignes de sécurité applicables pendant les exercices pratiques.Actualisation du tronc commun habilitation électrique
- Rappel des grandeurs électriques : tension, intensité, résistance, puissance, courant alternatif et courant continu.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Domaines de tension et limites associées.
- Zones d'environnement électrique et limites de voisinage.
- Principe de l'habilitation électrique.
- Définition et limites des symboles d'habilitation.
- Rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Équipements de protection collective : balisage, écran, barrière, signalisation.
- Équipements de protection individuelle : gants isolants, visière, vêtements de travail, outillage adapté.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel d'origine électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.Risques spécifiques aux installations photovoltaïques
- Rappel des composants d'une installation photovoltaïque : modules, chaînes PV, connecteurs, coffrets, onduleurs, protections et dispositifs de coupure.
- Risques liés au courant continu.
- Risques liés aux chaînes photovoltaïques, aux connecteurs et aux équipements associés.
- Particularités des installations photovoltaïques en présence de lumière.
- Identification des matériels photovoltaïques, de leurs fonctions et de leurs caractéristiques.
- Rappel des mesures de prévention adaptées aux interventions sur ou à proximité d'équipements photovoltaïques.
- Importance de l'analyse préalable de la situation et du respect des instructions de sécurité.Recyclage BP photovoltaïque
- Rappel des limites du symbole BP.
- Opérations élémentaires sur chaînes photovoltaïques.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations, documents et consignes.
- Identification des matériels concernés par les opérations BP.
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Mesures de prévention à observer lors d'une opération BP.
- Procédures de mise en sécurité adaptées aux opérations photovoltaïques.
- Instructions de sécurité associées aux opérations sur chaînes photovoltaïques.Recyclage BR champ d'application photovoltaïque
- Rappel du rôle et des limites du chargé d'intervention générale BR appliqué au champ photovoltaïque.
- Interventions BT générales sur équipements ou installations photovoltaïques.
- Analyse des risques avant intervention.
- Organisation de l'intervention et échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Identification des matériels, circuits, dispositifs de coupure et équipements concernés.
- Mise en sécurité de l'installation photovoltaïque selon la procédure applicable.
- Vérification d'absence de tension lorsque la procédure le prévoit et dans les conditions adaptées.
- Recherche d'anomalie, remplacement, raccordement, mesures, essais ou manœuvres dans les limites du symbole BR photovoltaïque.
- Remise en service, compte rendu et traçabilité de l'intervention.Mise en sécurité et prévention pendant les opérations
- Préparation de l'intervention.
- Balisage et signalisation de la zone de travail.
- Choix, contrôle et utilisation des EPI adaptés.
- Utilisation des dispositifs de verrouillage, cadenas et moyens de condamnation.
- Respect des distances, zones d'environnement et instructions de sécurité.
- Conduite à tenir en cas d'anomalie, de matériel détérioré, de doute ou de situation dangereuse.Mises en situation pratiques
- Identification des composants d'une installation photovoltaïque.
- Analyse d'une situation de travail.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Choix des EPI et mise en place des protections adaptées.
- Balisage d'une zone d'intervention.
- Mise en sécurité d'un circuit ou d'un équipement selon la procédure applicable.
- Réalisation d'opérations élémentaires relevant du symbole BP.
- Réalisation d'interventions BT générales relevant du symbole BR champ d'application photovoltaïque.
- Application des procédures de sécurité sur maquette pédagogique photovoltaïque, installation représentative ou situation professionnelle reconstituée.
- Exercices de conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.Évaluation des acquis
- Questions orales et échanges tout au long de la formation.
- QCM d'évaluation des connaissances théoriques.
- Évaluation pratique lors des mises en situation.
- Observation du participant sur l'analyse des risques, le respect des consignes, l'utilisation des EPI, la mise en sécurité, l'identification des matériels photovoltaïques et l'application des procédures adaptées.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un avis après formation à destination de l'employeur, afin de l'aider dans sa décision de renouvellement de l'habilitation.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne rappels théoriques, échanges avec les participants, retours d'expérience, démonstrations techniques, exercices pratiques et mises en situation.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des rappels interactifs sur les risques électriques, les grandeurs électriques, les effets du courant sur le corps humain, les zones d'environnement et les principes de l'habilitation électrique ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs pratiques, expériences et situations de travail sur installations photovoltaïques ;
- des apports spécifiques sur les risques liés aux installations photovoltaïques : courant continu, modules, chaînes PV, connecteurs, coffrets et équipements associés ;
- des rappels sur les limites des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque ;
- des démonstrations sur l'utilisation des EPI, le balisage, la mise en sécurité, le verrouillage et l'application des procédures adaptées ;
- des exercices pratiques sur maquette photovoltaïque, installation représentative ou situation professionnelle reconstituée ;
- des mises en situation permettant de vérifier le maintien des compétences dans les limites des symboles BP et/ou BR photovoltaïque ;
- un QCM permettant de vérifier l'actualisation des connaissances théoriques ;
- une évaluation pratique par le formateur lors des exercices et mises en situation.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'actualiser leurs connaissances, de renforcer leurs bons réflexes de sécurité et de maintenir les compétences nécessaires pour intervenir en sécurité sur ou à proximité d'installations photovoltaïques.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif à l'habilitation électrique, à la prévention du risque électrique et aux spécificités des installations photovoltaïques ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- une tablette tactile par participant lorsque le dispositif pédagogique le permet ;
- un QCM d'évaluation des connaissances théoriques ;
- des équipements de protection individuelle adaptés aux risques électriques : gants isolants, visière de sécurité, vêtements de travail et équipements complémentaires selon les exercices ;
- du matériel de balisage, de signalisation et de protection collective ;
- des dispositifs de verrouillage, cadenas et accessoires de mise en sécurité ;
- une maquette pédagogique de simulation d'installation photovoltaïque ;
- des équipements ou composants représentatifs d'une installation photovoltaïque : modules, connecteurs, coffrets, dispositifs de coupure, protections, onduleurs ou équipements équivalents selon les moyens disponibles ;
- des talkies-walkies ou moyens de communication lorsque nécessaires ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de vérifier le maintien des compétences, l'identification des risques, l'utilisation des EPI, le balisage, la mise en sécurité, la vérification d'absence de tension lorsque nécessaire et le respect des prescriptions de sécurité.

Ces moyens permettent aux participants d'actualiser leurs connaissances et de maintenir leurs compétences pour les opérations relevant des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, questions orales, analyses de situations et retours d'expérience ;
- le suivi de l'actualisation des connaissances relatives aux symboles

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque ;
• la réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances théoriques ;
• l'observation du participant par le formateur lors des exercices pratiques et mises en situation ;
• le suivi de la capacité du participant à appliquer les prescriptions de sécurité, utiliser les EPI, respecter les zones d'environnement, identifier les matériels photovoltaïques, mettre en sécurité une installation et appliquer les procédures adaptées ;
• l'évaluation pratique du participant sur maquette pédagogique photovoltaïque, installation représentative ou situation professionnelle reconstituée.
Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, le maintien de ses compétences, l'application des règles de sécurité et sa capacité à intervenir dans les limites des symboles d'habilitation visés : BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un avis après formation sont remis à l'employeur afin de l'aider dans sa décision de renouvellement de l'habilitation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur électricien spécialisé en habilitation électrique basse tension, prévention du risque électrique et interventions sur installations photovoltaïques.

Intervenant disposant d'une expérience dans l'application des prescriptions de sécurité, l'utilisation des EPI, la mise en sécurité des installations, l'identification des matériels photovoltaïques et les opérations relevant des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.

Le formateur anime la formation à partir de rappels théoriques, d'échanges, de retours d'expérience, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques et de mises en situation sur maquette photovoltaïque, installation représentative ou situation professionnelle reconstituée.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques électriques, les grandeurs électriques, les effets du courant sur le corps humain, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation, les équipements de protection, les prescriptions de sécurité et les spécificités liées aux installations photovoltaïques ;
- une évaluation pratique permettant de vérifier le maintien des compétences du participant lors d'opérations sur ou à proximité d'équipements ou d'installations photovoltaïques ;
- une observation du comportement du participant lors des mises en situation : analyse de la situation, respect des consignes, balisage, choix des EPI, mise en sécurité, vérification d'absence de tension lorsque nécessaire, identification des matériels photovoltaïques et application des procédures adaptées ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur au regard des objectifs pédagogiques et des symboles d'habilitation visés : BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un avis après formation sont remis à l'employeur afin de l'aider dans sa décision de renouvellement de l'habilitation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client, sauf demande particulière précisée lors de la convocation.

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition ;
une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ;
une installation photovoltaïque représentative ou une zone pédagogique permettant la réalisation des exercices pratiques en sécurité ;
les équipements ou composants nécessaires aux mises en situation : modules photovoltaïques, connecteurs, coffrets, dispositifs de coupure, protections, onduleurs, équipements de mise en sécurité ou matériels équivalents ;
les documents utiles : consignes internes, procédures d'intervention, schémas électriques, notices fabricants, plans de prévention, modes opératoires ou documents de consignation lorsqu'ils existent ;
les équipements de protection individuelle nécessaires aux exercices pratiques : gants isolants, visière de sécurité, casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail et tout EPI imposé par le site ;
les moyens de balisage, signalisation, verrouillage, cadenas et accessoires nécessaires à la mise en sécurité des zones d'intervention ;
un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, aux installations, aux documents et aux zones de mise en pratique.

Les installations, équipements, zones de travail et matériels mis à disposition doivent être conformes, accessibles, sécurisés et permettre la réalisation des exercices sans exposition dangereuse des participants.

La formation doit permettre de vérifier le maintien des compétences pour les opérations relevant des symboles BP et/ou BR champ d'application photovoltaïque, dans les limites définies par l'employeur et les prescriptions de sécurité applicables.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées aux risques électriques et aux interventions sur ou à proximité d'installations photovoltaïques.
Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.
Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.
Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices pratiques portant sur l'utilisation des EPI, le balisage, la mise en sécurité, l'identification des matériels photovoltaïques, les opérations BP et les interventions BR champ d'application photovoltaïque.

ISO 9001:2015 BUREAU VERITAS Certification

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation :contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 10 participants

Durée de mise en pratique : 3.50 Heures

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**